



quelles sont les consequences d'une separation de corps

Par **gegelolo**, le **24/04/2008** à **14:18**

bonjour, voila mon maris et moi nous aimons toujours mais nous n'arrivons plus a cohabiter suite a des problèmes que nous avons rencontrer durant notre mariage. en l'occurrence mon maris est maniaco dépressif et essaye de se soigner mais ce n'est pas facile pour lui d'arrêter l'alcool et les dépenses inutiles et cela nuis a sa guérison et a nos rapport émotionnels. Je n'arrive plus a lui faire confiance et j'en ai ras le bol de devoir le flicker sans arrêt pour être sure qu'il ne vas pas voir ailleurs ou aller dépenser sa paye dans les bars. je souhaiterai savoir si une séparation de corps est jugées entre nous, serait toujours responsable de ces dépenses inconsidérées et qui nuises au foyer ou si le fait qu'il y ai séparation de biens, cela me libère de toutes responsabilités vis a vis de ces dettes après le jugement de séparation? merci de votre réponse.

Par **mademoiselle_k**, le **25/04/2008** à **22:57**

bonsoir, la séparation de corps permet **uniquement** de se liberer du devoir de communauté de vie. vous restez donc mariée tant que vous ne faites pas une conversion de la séparation de corps vers un divorce. si les circonstances le permettent (maladie de votre époux) vous pouvez demander à ce que votre mari soit placé sous un régime de protection, ceci peut être une manière de protéger votre mari contre lui même et de vous protéger financièrement. cordialement

Par **gegelolo**, le **25/04/2008** à **23:17**

je vous remercie de cette reponse. cordialement.